

**PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
"ESSOR DU RHIN" A FESSENHEIM
SEANCE DU 28 JUIN 2010**

Lundi 28 juin 2010 à 20 heures, le Conseil communautaire s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de M. André ONIMUS, Président.

M. le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et annonce les quelques élus excusés. A ce titre, il souhaite un prompt rétablissement à M. Henri MASSON, hospitalisé.

Il accueille ensuite Mlle Delphine BECHTOLD, nouvelle gestionnaire de la pépinière d'entreprises la Ruche invitée à venir se présenter. Mlle Delphine BECHTOLD compte parmi les effectifs de la Communauté de communes depuis le 6 mai 2010. Ses missions concernent autant le suivi des créateurs d'entreprises installés à la Ruche que l'animation du pôle de formation adossé à la pépinière d'entreprises.

Puis, M. le Président aborde l'ordre du jour en précisant qu'à la demande du bureau communautaire, réuni plus tôt ce jour, un point supplémentaire (6.2.) relatif à l'aménagement du carrefour du stade à Munchhouse est proposé. Les membres du conseil communautaire acceptent cette proposition.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Communautaire du 31 mai 2010.
2. Pépinière d'entreprises
 - 2.1. Bilan inauguration et journées portes ouvertes
 - 2.2. Avenants marchés de travaux
 - 2.3. Acte spécial lot 2
3. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2009
4. Implantation dans la zone industrielle Kœchlin
5. Assemblée des Communautés de France (ADCF) – convention nationale 2010
6. Maîtrise d'ouvrage déléguée
 - 6.1. Rumersheim le Haut: aménagement rue des champs: acte spécial lot 1
7. Communication
8. Divers

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Communautaire du 31 mai 2010.

Le procès-verbal de la séance du 31 mai 2010 est approuvé sans observation.

2. Pépinière d'entreprises

2.1. Bilan inauguration et journées portes ouvertes

Rapporteur : Patrice WALTISPERGER, Vice-président.

L'inauguration de la pépinière s'est déroulée le 11 juin en présence de MM. le Sous-préfet SOEN, du Député Michel SORDI, Charles BUTTNER Président du Conseil Général, Jean-Paul OMEYER vice-président du Conseil Régional, Michel HABIG conseiller général et Madame la Sénatrice Patricia SCHILLINGER, parmi près de 200 invités.

La visite des locaux, sous la conduite de M. Maurice SANTANDREA, architecte, a permis de découvrir ce lieu dédié à la création d'entreprises et à la formation en présence des quatre premiers occupants : Agnès WIPF pour « Regio Box », Loïc DORANGE avec « Saveurs et fromages », Jean-Marc VONFLIE qui a créé « Escapro » et Christian WIPF avec « EUPT Business support center ».

En marge de l'inauguration, un week-end portes ouvertes a été organisé les 12 et 13 juin, avec visite des locaux, animations, ateliers, expositions autour de l'environnement et des déchets, conférences sur le Rhin, les énergies renouvelables et le statut du frontalier, dégustations de biscuits et fromages à l'adresse du grand public.

Le samedi 12 juin, de 14h à 19h, un marché des producteurs locaux s'est tenu sur le parking de la pépinière d'entreprises. Treize exposants sont venus proposer leur production à la vente ou tout simplement se faire connaître. Une réunion bilan se tiendra jeudi 1^{er} juillet pour envisager de nouvelles actions sur notre territoire.

Outre la publicité dans les flashes infos communaux, des articles de presse, spots radios, informations dans le magazine de la CCER, dans la gazette des métiers de la CMA, dans le bulletin d'Infobest, 300 invitations personnalisées ont été envoyées aux socioprofessionnels du territoire et 200 aux associations locales.

7 000 *flyers* (tracts A5) ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants de la CCER et plus largement du Pays RVGB.

Enfin, pour boucler le plan de communication, un encart payant a été acheté dans le « journal des spectacles », des affiches ont été apposées dans les communes voisines (dont les communes allemandes), les nombreux partenaires de l'opération ont relayé l'information, tout comme le site Internet de la Communauté de communes. Une revue de presse est consultable à l'accueil de la CCER et à la Ruche.

Au final, le public intéressé était présent, sans pouvoir être réellement quantifié.

Observations : par courrier daté du 18 juin 2010, l'association Enjeu Nature a adressé ses sincères remerciements pour l'invitation à participer aux journées portes ouvertes de la pépinière d'entreprises.

2. Pépinière d'entreprises

2.2. Avenants aux marchés de travaux

Rapporteur : Patrice WALTISPERGER, Vice-président.

Dans le cadre de la construction de la pépinière d'entreprises, la communauté de communes, en accord avec le maître d'œuvre, propose de modifier et d'adapter certaines prestations des marchés attribués. Certaines des prestations résultent d'une demande spécifique du bureau de contrôle.

Ceci nécessite l'établissement d'avenants pour 3 lots comme indiqué sur le tableau ci-dessous :

Lot	Désignation	Titulaire	Montant du marché HT	Avenant N°1 ou N° 2	%	Nouveau montant du marché en € HT	Commentaires
6	Couverture Etanchéité Zinguerie	SCHOENENBERGER	308 880 €	9 142,70 €	2,96 %	338 249,20 €	Crinoline et ligne de vie (demande Bureau de contrôle)
8	Plâtrerie – Isolation Faux plafond	SALTZMANN	70 000 €	15 112,66 €	21,59 %	87 487,66 €	Complément plafond et plafond coupe-feu
14	Electricité Gestion des accès	ALSACOM	185 000 €	53 589,54 €	28,97 %	265 589,54 €	Bornes distribution d'énergie, modification éclairage extérieure, câblages liaisons vidéo et modification alimentation électrique bâtiment

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser l'établissement des avenants correspondants. La commission d'appel d'offres, réunie expressément ce jour même pour les lots 8 et 14, a donné un avis favorable. Les crédits nécessaires sont pris à l'article 23137.

Suite à l'exposé de M. Patrice WALTISPERGER, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire

Autorise

Le Président ou son représentant à signer les avenants et toutes les pièces y relatives.

Observations : le second test d'étanchéité du bâtiment s'est déroulé le 31 mai 2010. On constate des améliorations dans l'étanchéité à l'air du bâtiment, mais la partie accueil et les ateliers restent des zones où des fuites sont détectées.

Les barillets supplémentaires seront nécessaires à la bonne gestion des accès de la pépinière d'entreprises. Le coût de cette acquisition complémentaire est de 4 566,33 € TTC.

Par courrier daté du 16 juin 2010, le Conseil Régional vient de signifier une aide supplémentaire de 4 000 € pour la réalisation de l'étude thermique réalisée dans le cadre de l'appel à projets des bâtiments BBC.

MM. André ONIMUS et Patrice WALTISPERGER ont rencontré ce jour même le Directeur de l'UEM.

Une liaison en enrobés (5 à 10 m²) sera réalisée entre la rue de l'Europe et la piste cyclable au droit de l'entrée Ouest de la pépinière d'entreprises.

Les services de la Communauté de communes se renseignent sur l'utilisation d'une ancienne ligne France Télécom par l'Armée dans la rue de l'Europe.

Le gardiennage du site en place depuis le 20 mai se poursuit jusqu'à la mise en service des alarmes et de la vidéosurveillance. Pour information, une porte vitrée d'accès à la coursive a été endommagée dans la nuit du 17 juin.

Le prochain comité d'agrément aura lieu d'ici le mois de septembre. 6 dossiers sont en cours de constitution.

Pour terminer, M. le Président remercie très chaleureusement le personnel communautaire qui a participé au pied levé au nettoyage du site toute l'après-midi du mercredi 9 juillet. En effet, le sous-traitant de l'entreprise attributaire de cette prestation dans les marchés publics signés a failli à sa tâche (retard sur chantier et manque de moyens techniques et en personnel pour effectuer la prestation).

2. Pépinière d'entreprises

2.2. Acte spécial – Lot 2

Rapporteur : Patrice WALTISPERGER, Vice-président.

Dans le cadre des travaux de construction de la pépinière, l'entreprise LINGENHELD (titulaire du lot 2 – Terrassement – VRD) a présenté la société ISS Espaces verts en qualité de sous-traitant pour la réalisation des biotopes intérieurs. Le coût des travaux s'élève à 10 282,76 € TTC.

Suite à l'exposé de M. Patrice WALTISPERGER, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire

Autorise

M. le Président ou son représentant à signer ce document (DC13) qui ne modifie en rien l'économie budgétaire de l'opération.

3. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2009

Rapporteur : Frédéric GOETZ, Vice-président.

Le Décret du 11 mai 2000 prévoit la présentation au conseil communautaire d'un rapport annuel concernant le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Ce document est à soumettre aux Conseils municipaux des communes membres de la Communauté de communes avant le 30 septembre 2010.

Le rapport annuel pour l'année 2009 comprend une analyse technique, financière et statistique du service déchets. Il est joint en **annexe**.

En conséquence, il est demandé aux délégués communautaires de bien vouloir prendre connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ci-joint et d'émettre un avis.

Suite à l'exposé de M. Frédéric GOETZ, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire

émet un avis favorable sur le rapport relatif au prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2009.

Observations : les présentations faites sur supports vidéo seront communiquées aux mairies.

M. Philippe HEID demande quel est le tarif horaire du prestataire assurant l'ouverture et le gardiennage des déchetteries de Munchouse et de Roggenhouse. La société IDENOV perçoit 23 € TTC de l'heure.

4. Implantation dans la zone industrielle Kœchlin

Rapporteur : Patrice WALTISPERGER, Vice-président.

Ce point est reporté à un prochain Conseil communautaire.

Le Conseil communautaire en prend acte.

Observations : les travaux de viabilisation de la 3^{ème} tranche de la zone d'activités de la Hardt à Blodelsheim vont débuter le 5 juillet 2010. La première réunion de chantier est prévue le mercredi 7 juillet à 8 heures. La réception des travaux est prévue pour octobre 2010.

5. Assemblée des Communautés de France (ADCF) – convention nationale 2010

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Une délégation d'élus et de techniciens se rendra à la 21^{ème} Convention Nationale de l'ADCF qui se tiendra cette année à Dijon du 13 au 15 octobre prochains.

La convention sera cette année l'occasion d'aborder la place qu'occuperont désormais les communautés à fiscalité propre dans le quotidien des Français. Crèches, transports urbains, déchets, eau... cette montée en puissance des communautés implique de rendre leurs actions lisibles et visibles de nos concitoyens, d'assurer une répartition adéquate des rôles au sein du bloc communes / communauté, d'agir en cohérence avec les autres administrations locales (région, département). La convention permettra de partager avis et expériences entre élus et cadres communautaires, et d'échanger avec les membres du gouvernement et les parlementaires intervenus dans cette évolution législative.

Compte tenu de l'intérêt que présentent les travaux de l'Assemblée des Communautés de France dans le cadre de l'évolution actuelle de l'intercommunalité, il est proposé que le budget général prenne en charge les frais occasionnés (inscription, déplacement aller-retour entre Fessenheim et Dijon, restauration et hébergement).

Le programme prévisionnel de la 21ème Convention de l'ADCF est distribué aux personnes intéressées.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire

Autorise

- **le déplacement de la délégation les 14 et 15 octobre 2010 à Dijon**
- **la prise en charge des frais d'inscription, de déplacement, de restauration et d'hébergement**

Dit

- **que les crédits nécessaires sont pris aux articles 6184 et 6251 (personnel) et 6532 (élus).**

6. Maîtrise d'ouvrage déléguée

6.1 Rumersheim le Haut: aménagement rue des champs: acte spécial lot 1

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue des Champs, l'entreprise COLAS Est (titulaire du lot 1 – Voirie) a présenté la société WERNER & Cie en qualité de sous-traitant.

Or, à ce jour les paiements sollicités par le sous-traitant WERNER & Cie ne respectent plus les sommes contractuellement admises lors de la soumission.

Conformément à l'article 114-I-5° du code des Marchés Publics et du décret n° 2007-450 du 25 mars 2007 relatif aux pièces justificatives à joindre aux mandats de paiement, un DC13 modificatif est nécessaires afin d'ajuster les montants des interventions des entreprises à ceux réellement dépensés, soit :

WERNER & Cie : 163.932,96 € TTC (sous-traitant)

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire

Autorise

M. le Président ou son représentant à signer ce document (DC13) qui ne modifie en rien l'économie budgétaire de l'opération.

6. Maîtrise d'ouvrage déléguée

6.2. Munchhouse : aménagement carrefour du stade : prise en charge d'une étude complémentaire

Rapporteur : M. Philippe HEID, Assesseur.

Face au constat du mauvais fonctionnement du bassin d'orage, il est proposé de poursuivre les investigations confiées au bureau d'études HYDROGEOTHECHNIQUE d'Eckbolsheim afin d'étudier la possibilité de remplacer, purement et simplement, le bassin d'orage par des puits d'infiltration calibrés en conséquence et d'estimer le coût d'une telle opération.

Le coût des prestations intellectuelles est de 2 770,51 € TTC.

Suite à l'exposé de M. Philippe HEID, assesseur, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire

Autorise

La prise en charge financière du coût des prestations intellectuelles du bureau d'études à hauteur de 2 770,51 € TTC. Cette somme ne sera pas refacturée à la commune. Par contre, les travaux de réalisation des puits perdus seront bien imputés sur le compte de tiers de la commune.

7. Communication

Rapport annuel de la Communauté de communes 2009 : Les communes membres seront destinataires d'un exemplaire ainsi que tous les délégués communautaires.

Plan de revitalisation économique : la CCI de Colmar et du Centre Alsace pilote la mise en place d'un plan de revitalisation économique. Par ce biais, toutes les TPE/PME des secteurs de l'industrie, du commerce, des services et de l'artisanat peuvent postuler afin d'obtenir des aides à la création d'emplois (entre 2 000 et 3 000 € par emploi net créé).

Les services de la Communauté de communes ont transmis aux mairies les informations afin de les insérer dans les flashes communaux. Le document édité par la CCI est remis aux délégués communautaires.

Relais Assistantes Maternelles : par courrier daté du 10 juin 2010, le Conseil Général a notifié l'attribution d'une subvention de 2 640 € pour le financement du poste d'animateur de RAM.

Programme 2010 charte de développement : le Conseil Général du Haut-Rhin vient d'adresser le nouveau vade mecum du développement local. Un appel à projets sera dorénavant lancé chaque année. Une enveloppe de 400 000 € est disponible à l'échelle du territoire de vie Florival – Vignoble – Plaine du Rhin et pour la période 2010 - 2013. Le taux d'aide départementale est réduit à 40 % contre jusqu'à 60 % encore en 2009. Les projets sont à soumettre au plus tard le 30 avril de chaque année (30 septembre, exceptionnellement pour 2010). La Communauté de communes soumettra un programme lors d'un prochain conseil communautaire. 4 actions seront proposées a priori (marchés de producteurs locaux, biotope, subventions versées aux associations ECS et EPH). Les services de la Communauté de communes vont préparer les fiches-projet. 3 postes de chargé de développement sont subventionnables (1 généraliste et 2 spécialisés sur des axes forts de la charte de développement : tourisme & économie, mutualisation des moyens, etc.).

Nouvelle contractualisation avec le Département du Haut-Rhin : la signature officielle du contrat de Territoire de vie Florival – Vignoble- Plaine du Rhin 2010 – 2013 aura lieu le 9 juillet 2010 à 20 heures à Ensisheim.

Ce contrat prévoit une participation départementale de :

- 15 % pour la Zone d'activités de la Hardt (3^{ème} tranche), soit 94 950 € de subvention.
- 15 % pour l'aménagement des Iles du Rhin, soit 263 273 € de subvention.
- 15 % pour la création d'une Maison du Rhin à vocation culturelle, soit 45 000 € sur assiette de 300 000 € HT (rappel coût d'objectif 500 000 € HT).
- 15 % pour des travaux en déchetteries, soit 30 000 € de subvention
- 40 % pour le service de transport à la demande (TERI), soit une baisse de 10 point de l'aide actuelle.
- 10 % pour la construction d'un centre nautique, soit 400 000 €.
- Une aide financière pour les études et actions réalisées dans le cadre de l'élaboration des GERPLAN

Coopération intercommunale : la date butoir du 1^{er} juillet 2013 a été retenue pour achever la carte de l'intercommunalité. Le projet est en lecture au Sénat et à l'Assemblée Nationale.

CIADE : la Communauté de communes sera indemnisée à hauteur de 4 972,41 € du préjudice subi par l'incendie criminel des bornes PAV survenu dans la nuit du 7 avril dernier à Munchhouse.

Le coût de l'assurance bris de machine des panneaux photovoltaïques est de 1 406,18 € TTC par an.

10 000 permis pour réussir : 2 jeunes habitants du territoire ont été sélectionnés par la mission locale.

Appel à projets jeunes 2010 : pour la 10^{ème} année consécutive, la MSA organise un concours à destination des jeunes de 13 à 22 ans résidant en milieu rural ou affiliés au régime agricole et résident en milieu urbain.

CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) : compte-rendu de la commission qui s'est tenue le 24 juin 2010.

SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon : dans le cadre de l'élaboration du SCOT, les locaux de la Communauté de communes abritent une exposition d'information.

ECS (Essor de la Culture et du Sport) : M. Patrick FANTETTI, le Président de l'association, a fait part à M. André ONIMUS que toutes les communes de la Communauté de communes ne sont pas représentées aux réunions de l'association.

8. Divers

Dates des Conseils communautaires du second semestre 2010 :

- 26 juillet à 19 heures
- 30 août à 20 heures
- 27 septembre à 20 heures à la Pépinière d'entreprises
- 25 octobre à 20 heures
- 29 novembre à 20 heures
- 20 décembre à 20 heures

Séminaire du GLCT : les 2 et 3 juillet 2010 à Eschbach au Val.

2^{ème} colloque du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) : le 2 juillet 2010 à 9 heures à Strasbourg

« Peter und Paul » à Hartheim : invitation à l'inauguration de cette fête populaire à Hartheim (Allemagne) le 3 juillet à 19 heures.

Rendu final de l'étude touristique menée par la Communauté de communes du Pays de Brisach : jeudi 8 juillet à 18 heures 30 à Volgelsheim.

Tour de table

François BERINGER : annonce que la commune de Blodelsheim a décidé de créer un périscolaire.

Etienne SIGRIST : propose que le bureau d'études en charge de la rédaction du programme détaillé de la construction d'une nouvelle piscine intercommunale soit invité à faire un exposé du travail réalisé avec le comité consultatif (besoins en surfaces en eau et locaux techniques nécessaires, premier estimatif du coût des travaux...). Le plan de financement de l'opération sera également présenté. Cela pourrait avoir lieu en préambule du conseil communautaire du 26 juillet 2010 à 19 heures. Le rendez-vous est pris.

Fabienne STICH : dresse un rapide compte-rendu de l'assemblée générale de l'ARCICEN qui s'est tenue le 23 juin 2010 à Paris. Les débats ont principalement tournés autour de la maîtrise de l'urbanisation dans le rayon de 2 km autour des CNPE (voir annexes).

Agnès KIEFFER : annonce que, comme chaque année, la randonnée cycliste aura lieu en août prochain. L'information sera communiquée aux communes membres en vue de l'insertion dans les flashs communaux. Rappel : 1 000 € sont budgétisés au BP 2010 de la Communauté de communes. Cette somme sera versée à la Communauté de communes Centre Haut-Rhin, organisatrice de l'événement. La remise des prix est prévue le 17 septembre à 18 heures à la pépinière. La prochaine réunion se tiendra le 23 septembre 2010. En outre, le service culturel en accord avec les comités des Jeunes et des Aînés a dressé une liste d'animations et de sorties pour le second semestre 2010.

M. Pierre ENGASSER : informe que l'Association de Gestion de la Petite Enfance a tenu son Assemblée Générale le 24 juin 2010. Le compte de gestion fait apparaître un trop perçu de 13 039,34 € en faveur de la Communauté de communes. La Communauté de communes va émettre un titre de recettes équivalent à l'attention de l'association. Les crèches - halte garderies vont fêter cette année leur 10^{ème} anniversaire le 11 septembre prochain.

Il annonce également que l'Assemblée Générale de l'association de gestion de l'EHPAD « les Molènes » aura lieu le 29 juin 2010.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président clôt la séance à 21 h 30.

Les membres présents:

Le Président

Le Vice Président

Le Vice Président

André ONIMUS

Etienne SIGRIST

Patrice WALTISPERGER

Le Vice Président

Le Vice Président

La Vice Présidente

Pierre ENGASSER

Frédéric GOETZ

Agnès KIEFFER

Philippe HEID

Jean Marc LOEWERT

François BERINGER

Bernard BRUN

Fabienne STICH

François WASSMER

Agnès MATTER-BALP

Cédric LEPAUL

Eric MICHELAT

Florent OTT

Membres excuses: MM. Henri MASSON, Pierre RENTZ, Christophe BITARD, Cyrille LHUILLIER, Jean GOETZ, Mario HEGY

Procurations:

M. Henri MASSON à Eric MICHELAT
M. Christophe BITARD à Mme Agnès MATTER-BALP
M. Cyrille LHUILLIER à M. Philippe HEID
M. Mario HEGY à Mme Agnès KIEFFER

Etaients invités par ailleurs:

M. Michel HABIG, Conseiller Général du canton d'Ensisheim, excusé
Mme Christine VEILLARD, trésorier de Blodelsheim, excusée

Personnel présent:

M. Fabrice KRIEGER